



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR LE CENTRE ASSOCIE CEREQ DE CAEN

DOSSIER : AP1_n°452

Intitulé du projet : Assure ton année !

Porteur du projet : Conseil régional du Centre

Évaluateur du projet : Céreq

Région(s) d'expérimentation : Centre

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : mars 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'objectif affiché d' « Assure ton année ! » est de réduire le nombre de jeunes « sans solution » de formation ou d'emploi, de les replacer en formation qualifiante¹ ou bien, en l'absence de projet de formation, de les aider à trouver un emploi durable². Les échanges avec le porteur du projet ont mis en évidence la problématique cruciale des « mauvaises orientations » : les refus de vœu, l'absence de place dans la filière souhaitée, l'orientation par défaut sont autant d'obstacles pouvant entraîner un abandon des études. Le dispositif vise alors à travailler avec chaque jeune sur son projet scolaire et professionnel afin qu'il reprenne à la rentrée suivante une formation qualifiante adaptée à la fois à ses aspirations et à ses capacités. Bien que s'inscrivant dans la continuité temporelle d'un autre dispositif mis en place par ce Conseil régional consistant à diriger les jeunes sans solution de formation à la rentrée, sur des places vacantes en formation initiale, continue ou en apprentissage, la problématique n'est plus la même : il ne s'agit plus de gérer des flux mais de prendre en considération le parcours et les caractéristiques de chaque jeune.

L'évaluation poursuit alors trois objectifs :

- mesurer l'effet propre du dispositif sur le public visé en comparant le groupe des bénéficiaires à un groupe témoin ;
- évaluer l'effet propre du dispositif sur le territoire et sur le devenir des jeunes sans solution et/ou sans formation en calculant, à des échéances définies, les taux de réorientation vers la voie scolaire, l'apprentissage, un contrat de professionnalisation ou une formation qualifiante;
- Évaluer un dispositif organisationnel original de coordination.

Protocole d'évaluation

1. Public et échantillonnage

L'évaluation est basée sur une comparaison entre le groupe « test » des jeunes bénéficiaires du dispositif « Assure ton année ! » et un groupe « témoin » de jeunes ayant les mêmes caractéristiques et qui auraient pu être éligibles à ce dispositif s'il avait été mis en place sur le territoire auquel ils sont rattachés. La population éligible au dispositif « Assure ton Année ! » regroupe l'ensemble des jeunes des départements Indre-et-Loire et Cher passés par le dispositif « Assure ta Rentrée ! » et se trouvant, à la fin de ce dispositif « sans solution » et/ou accompagnés par les CIO, les Missions Locales, PAIO et les Centres d'Aide à la Décision des Chambres des Métiers ainsi que l'ensemble des jeunes « décrocheurs » signalés par les établissements scolaires ou repérés par les CIO, les Missions Locales, les PAIO et les Centres d'Aide à la Décision sur ces territoires.

Le groupe témoin est un échantillon de l'ensemble des jeunes de la région Centre (hors département Indre-et-Loire et Cher) qui auraient pu bénéficier du dispositif « Assure ton année ! ». Il regroupe l'ensemble des jeunes passés par « Assure ta Rentrée ! » et se trouvant, à la fin de ce dispositif « sans solution » et/ou accompagnés par les CIO, les Missions Locales, PAIO et les Centres d'Aide à la Décision des Chambres des Métiers ainsi

¹ C'est-à-dire en formation initiale, continue ou encore par alternance voire en contrat de professionnalisation.

² Un emploi durable est un contrat d'un an minimum.

que l'ensemble des jeunes « décrocheurs » signalés par les établissements scolaires ou repérés par les CIO, les Missions Locales, les PAIO et les Centres d'Aide à la Décision, sur l'ensemble de l'académie (*hors Indre-et-Loire et Cher*).

La construction du groupe témoin se fait en deux temps. Par le biais d'un recours aux bases de gestion des missions locales et des CAD, nous prenons en compte les caractéristiques des groupes détaillés ci-dessus afin de constituer une base de données individuelles. Dans cette population mère, nous déterminerons en second lieu, les « individus jumeaux » correspondant aux bénéficiaires du dispositif. Cette liste restreinte formera le groupe témoin.

Le groupe test comprend l'ensemble des jeunes qui sont passés par le dispositif « Assure ton année ! » et notamment ceux qui ont abandonné en cours de route, soit 32 individus.

Le groupe témoin n'est pas encore finalisé car les extractions des données provenant de la base élèves académique nous ont été communiquées fin décembre 2010. Or elles sont essentielles dans la comparaison des individus qui seront sélectionnés comme « témoin ». Le groupe devrait rassembler 120 individus.

2. Recueil de données :

Une enquête *ad hoc* par questionnaires est prévue auprès des jeunes du groupes test et du groupe témoin pour reconstruire leur parcours scolaire, pour identifier leurs choix d'orientation et les aides qu'ils ont reçues et pour connaître leur situation au cours des mois qui suivent l'arrêt des études. L'objectif est de retracer leur parcours scolaire et professionnel.

Le questionnaire est finalisé et paramétré, en attente de test et de passation. Il comporte 45 questions et est construit pour restituer :

- Le parcours scolaire année par année depuis la fin du cycle primaire ;
- Le processus de décrochage (les raisons d'arrêt, le contexte, la fréquence des possibles exclusions et absences) ;
- Les pratiques de socialisation extrascolaires (loisirs, sorties, pratiques associatives, pratiques additives, les personnes ressources) ;
- Le suivi (perception, personnes rencontrées, démarches, relations avec les parents ou tuteurs légaux) et la situation actuelle.
- Un calendrier mensuel retraçant les deux dernières années afin d'avoir des éléments de contexte de ce morceau de parcours de vie (parcours résidentiel, type de logement, événements familiaux, expérience professionnelle, retour en formation).

La passation démarre dès que le groupe témoin est prêt.

3. Évaluation de la coordination d'acteurs :

Il s'agit d'évaluer cette collaboration d'acteurs, notamment à partir de l'observation des réunions de travail et des comités de pilotage, et d'entretiens semi-directifs menés avec ces acteurs de terrain. Elles auront lieu au cours du premier semestre 2011.

III/ Calendrier

Du fait du retard de la signature de la convention et des restrictions de communication imposées par la campagne électorale régionale, le dispositif "Assure Ton année" n'a démarré qu'en mars 2010 au lieu de décembre 2009. Ce retard ainsi que les réceptions tardives des bases de données permettant de constituer les groupes témoins a eu des implications dans le protocole d'évaluation : le questionnaire est prêt, en attente de passation. La première passation a 3 mois de retard. Les contacts ayant été, au final, fructueux en termes de transmission des données individuelles, la seconde passation de questionnaires devrait se dérouler selon le calendrier prévu.

Calendrier de l'évaluation pour 2011

Évaluation de la première session d'Assure ton Année

- Premier trimestre 2011 :
 - Passation des questionnaires ;
- Second trimestre 2011 :
 - Premières analyses ;

Évaluation de la seconde session d'Assure ton Année :

- Premier semestre 2011 :
 - Construction du guide d'entretien pour interviewer les acteurs ;
 - Entretiens semi-directif avec les acteurs sur les territoires ;
 - Constitution du groupe témoin :
 - remise des listes nominatives (stock et flux) par les différents partenaires,
 - recherche de "jumeaux" et appariement selon les variables de comparaison sélectionnées,
 - retour de la liste nominative fusionnée aux partenaires pour les extractions,
 - constitution de la base de données du groupe témoin.
- Octobre-novembre 2011 :
 - Passation des questionnaires aux jeunes.
- Décembre 2011 :
 - analyse de la seconde évaluation ;
 - rédaction du rapport.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 452, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 29 janvier 2011

Signature :

Le Directeur du Céreq



Frédéric WACHEUX